



SOCIÉTÉ DE GÉOMÈTRES-EXPERTS

Campus  
DEVELOPPEMENT

7a

Département du Puy de Dôme  
COMMUNE DE LA ROCHE BLANCHE

**PLAN LOCAL D'URBANISME  
RAPPORT DES ANNEXES SANITAIRES**

33, rue Notre-Dame - B.P. 63 - 03800 GANNAT cedex - Tél. 04 70 90 05 82 - Fax 04 70 90 68 90 - mail: bgn-gannat@bgn-sge.com

28, rue Ampère - B.P. 50 - 03402 YZEURE cedex - Tél. 04 70 46 72 29 - Fax 04 70 46 88 41 - mail: bgn-yzeure@bgn-sge.com

Echelle : 1/

100917

Octobre 2013

**A** B C D E

Terrain	Bureau	Ch. projet
	FDS	FDS

## I- ALIMENTATION EN EAU POTABLE (AEP)

### 1.1. Gestionnaire :

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) de la Région d'Issoire est en charge de la production et de la distribution d'eau potable sur la commune de La Roche Blanche.

Les installations du SIVOM de la Région d'Issoire sont gérées et entretenues par la Lyonnaise des Eaux par affermage.

### 1.2. Distribution :

Actuellement, la commune est alimentée en eau potable par 3 captages :

#### ➤ Alimentation du bourg de la Roche Blanche et de Donnezat :

↳ Le captage de Rouillas-Bas (commune d'Aydat),

Le site de production d'eau potable de Rouillas-Bas comprend une galerie de 130 m de profondeur et un forage de 31 m de profondeur. L'eau est distribuée gravitairement par une conduite d'adduction qui se scinde en deux branches de canalisations à Chanonat. Le réservoir du bourg (1 000 m<sup>3</sup>) est alimenté par une interconnexion avec la ligne d'adduction issue du captage de Rouillas-Bas.

La capacité de production du captage avoisine les 4 500 m<sup>3</sup>/j.

Les eaux produites subissent un traitement par aération, neutralisation sur filtre à neutralite puis désinfection au chlore gazeux.

#### ➤ Alimentation du village de Gergovie et des quartiers hauts :

↳ Captage de Tourtour (commune de Saint-Genès-Champanelle),

Le forage, de 101 m de profondeur, capte les eaux de la nappe de la coulée volcanique de Fontfreyde. Les eaux pompées (80 m<sup>3</sup>/h) sont dirigées vers un réservoir à Fontfreyde, puis transitent par une conduite d'adduction pour la desserte des villages en aval après traitement. Le réservoir de Gergovie (500 m<sup>3</sup>) reçoit les eaux du forage de Tourtour via la conduite d'adduction.

Avant distribution, les eaux subissent une désinfection au chlore gazeux.

#### ➤ Alimentation de la zone d'activités de la Novialle :

↳ Le champ captant du Cendre constitué de 8 puits de pompage sollicitant l'aquifère alluvial de l'Allier.

Les eaux pompées sont acheminées jusqu'au réservoir du Puy de Mardoux (3 400 m<sup>3</sup>) par pompage puis alimentation gravitaire.

La capacité de production du champ captant du Cendre est d'environ 14 000 m<sup>3</sup>/j.

Les eaux pompées subissent une désinfection au bioxyde de chlore afin de garantir une bonne qualité bactériologique de l'eau destinée à la consommation.

La Roche Blanche compte actuellement 1 412 abonnés pour un volume d'eau consommée de 136 465 m<sup>3</sup>.

## II- ASSAINISSEMENT

### 2.1. Gestionnaire :

- La Roche Blanche adhère au Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Auzon (SIAVA) qui exploite :
  - la station d'épuration de la Ribeyre située à Cournon d'Auvergne reconstruite en 2007,
  - un réseau de 17 kilomètres traversant la vallée de l'Auzon (collecteur intercommunal),
  - les bassins d'orage du Crest et de la Roche Blanche.

Depuis le 1er janvier 2011, le service d'assainissement intercommunal est géré en régie directe.

- L'entretien et l'exploitation des réseaux d'assainissement unitaires et séparatifs de la commune sont délégués à la Lyonnaise des Eaux dans le cadre d'un contrat d'affermage.

### 2.2. Caractéristiques :

- La commune de La Roche Blanche comporte des réseaux d'assainissement collectifs de type unitaire et de type séparatif.

- ↳ La collecte unitaire des eaux usées et des eaux pluviales concerne essentiellement le centre bourg de la Roche Blanche et la partie Sud de Donnezat.
- ↳ Le bourg de Gergovie a commencé sa conversion en installant des sections de réseau séparatif à l'occasion de travaux sur la voirie et les réseaux d'assainissement.
- ↳ La zone d'activités de la Novialle et les zones pavillonnaires entre Gergovie et Donnezat et à l'Ouest du bourg de La Roche Blanche sont dotées de réseaux séparatifs.

- Un collecteur intercommunal (SIAVA) suit la Vallée de l'Auzon et collecte les effluents d'une partie de la commune de La Roche Blanche pour les diriger vers la station d'épuration de la Ribeyre.

- Plusieurs canalisations unitaires se raccordent au collecteur intercommunal du SIAVA et sont équipées de déversoirs d'orage permettant de déverser le trop plein directement dans le milieu par temps de pluie.

Un nouveau bassin d'orage de 700 m<sup>3</sup> a été mis en service en janvier 2011 à La Roche Blanche par le SIAVA afin de réduire de 75% le flux de pollution rejeté dans la nature.

### 2.3. Capacité et mode de traitement :

Les eaux usées et les eaux pluviales de La Roche Blanche sont envoyées à la station d'épuration de la Ribeyre, à Cournon d'Auvergne, dont la capacité maximale de traitement est de 62 000 équivalents habitants.

## Rapport des annexes sanitaires

---

La station couvre actuellement les besoins des 35 000 habitants du SIAVA (Cournon, le Cendre, le Crest, Chanonat, la Roche Blanche, la Roche Noire, Pérignat-ès-Allier, Romagnat, Saint-Genès-Champanelle, Saint-Georges).

Chaque jour, 6 000 m<sup>3</sup> d'eaux usées sont dépollués à 98 % et rejetés dans la rivière de l'Auzon qui achève naturellement l'assainissement. Le traitement est biologique et s'effectue dans d'immenses cuves fermées, l'air vicié qui s'en dégage est désodorisé par lavage. Les camions chargent les boues en étant isolés par des sas.

Les résidus solides, les boues sont entièrement recyclés par épandage agricole.

NB : L'assainissement communal est très majoritairement collectif. Cependant, quelques secteurs plus isolés sont dotés d'un assainissement individuel.

### III – COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le Syndicat du Bois de l'Aumône (SBA) s'occupe de la collecte et du transfert des déchets (ordures ménagères et déchets recyclables) de la commune de la Roche Blanche. La collecte est assurée :

- tous les lundis pour les ordures ménagères (bacs verts),
- un jeudi sur deux (les semaines impaires) pour la collecte sélective (bacs jaunes).

Les habitants de la commune ont également à leur disposition 12 déchèteries du SBA dont la plus proche est située à Veyre-Monton.

La totalité des ordures ménagères collectés est enfouit dans un Centre d'Enfouissement Technique (CET) ; celui de Puy Long pour l'essentiel et celui du Guègue à Cusset (Allier). Les déchets inertes ou gravats sont orientés vers la décharge de Culhat.

Les emballages recyclables collectés sont transférés vers un centre de tri avant leur traitement par recyclage spécialisé.